



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**KIT DE
COMMUNICATION
SEPTEMBRE 2021**

MÉTIER DU GRAND ÂGE : ET SI C'ÉTAIT FAIT POUR VOUS ?

RÉALISÉ DANS LE RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES. CONTINUONS DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES.
CONTINUONS DE PORTER UN MASQUE PARTOUT OÙ IL EST RECOMMANDÉ PAR LES AUTORITÉS SCIENTIFIQUES.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Crédit : Ministères Sociaux/
DICOM/Julien Knaud/Sipa



Crédit : DGCS

Chers partenaires,

Comme vous le savez, nous sommes entrés dans la société de la longévité et c'est heureux. Notre pays compte aujourd'hui 15 millions de personnes de plus de 60 ans, en 2030, elles seront plus de 20 millions.

La transition démographique est une formidable opportunité pour offrir à nos aînés les conditions de bien vieillir ensemble. C'est également un moyen de proposer, à ceux que la crise économique n'a pas épargnés, et nous pensons aux jeunes en particulier, des métiers dignes et humanistes, pour prévenir et accompagner la perte d'autonomie, en établissement et encore plus à domicile, car c'est ce que souhaite la majorité de nos concitoyens.

Les besoins sont clairs : rendre ces métiers du « prendre soin » attractifs, en reconnaissance sociale comme sur la feuille de salaire ; diversifier les voies d'accès ; construire des formations ; lever les freins à l'engagement pour recruter et offrir des carrières aux jeunes, et à tous ceux qui souhaitent se reconvertir. C'est d'autant plus nécessaire depuis la crise Covid, qui a mis en lumière ces héros et héroïnes du quotidien.

Avec 2 films et la signature : « Métiers du grand âge : et si c'était fait pour vous ? », cette campagne a pour objectif d'interpeller les personnes qui n'envisagent pas les métiers du grand âge pour leur orientation professionnelle, que ce soit pour des raisons rationnelles (rémunération, pénibilité, valorisation du travail), ou émotionnelles (« ce n'est pas fait pour moi », « je n'y arriverai pas », « on n'a pas besoin de moi », etc.).

Outre ses objectifs de recrutement, cette campagne participe à redonner un sentiment de fierté aux personnes déjà engagées dans les métiers du grand âge.

Tout au long de la campagne, les personnes intéressées par le secteur du grand âge pourront obtenir davantage d'informations sur les formations, les métiers et les prises en charge possibles en appelant le **0 801 010 808** (numéro gratuit – Du lundi au vendredi de 8h à 17h).

Une rubrique dédiée aux métiers du grand âge est également disponible sur le site web du ministère des Solidarités et de la Santé : solidarite-sante.gouv.fr/metiers-grand-age

Pour que vous aussi vous deveniez des relais de cette grande cause, nous vous proposons aujourd'hui ce kit de communication comprenant :

- un dossier de presse ;
- des exemples représentatifs des métiers du grand âge ;
- des affiches aux formats A3 et A4 ;
- un dépliant 4 pages A5 de présentation des métiers du grand âge ;
- 2 articles à utiliser à votre guise sur vos supports de communication ;
- un kit de contenus - posts rédigés, visuels - pour vos réseaux sociaux ;
- les visuels de la campagne de communication, en différents formats pour diffusion sur vos réseaux sociaux.

On ne peut se satisfaire, aujourd'hui, qu'un emploi d'aide à domicile sur six soit vacant, malgré les efforts de communication des organisations professionnelles du secteur. Les besoins sont immenses, estimés à près de 350 000 recrutements d'ici 2025.

Ces métiers ont du sens tant ils participent à la lutte contre l'isolement de nos aînés pour leur permettre d'être pleinement citoyens, engagés et actifs dans la cité.

Brigitte Bourguignon

Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie

Virginie Lasserre

Directrice Générale de la Cohésion Sociale

Dossier de presse



Dossier de presse A4

SOMMAIRE

RECRUTEMENT DANS LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE : UNE URGENCE POUR L'AVENIR	4
UNE CAMPAGNE POUR PORTER UN NOUVEAU REGARD SUR LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE	6
LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE : QUELS SONT-ILS ?	7
Aide-soignant	8
Infirmier diplômé d'État	9
Accompagnant éducatif et social	10
Auxiliaire de vie sociale	11
Aide médico-psychologique	12
POUR EN SAVOIR PLUS	12



Crédit : Ministères sociaux/DICOM/Julien KNAUB/Sipa

ÉDITO

Les métiers du grand âge, un secteur plein d'avenir au service du bien vieillir

Nous sommes entrés dans la société de la longévité et c'est heureux. Notre pays compte aujourd'hui 15 millions de personnes de plus de 60 ans, en 2030, elles seront plus de 20 millions.

Cette transition démographique est une formidable opportunité pour offrir à nos aînés les conditions de bien vieillir ensemble. C'est également un moyen de proposer, à ceux que la crise économique n'a pas épargnés, et je pense aux jeunes en particulier, des métiers dignes et humanistes, pour prévenir et accompagner la perte d'autonomie, en établissements et encore plus à domicile, car c'est ce que souhaite la majorité de nos concitoyens.

Les besoins sont clairs : rendre ces métiers du « prendre soin » attractifs, en reconnaissance sociale comme sur la feuille de salaire ; diversifier les voies d'accès ; construire des formations ; lever les freins à l'engagement pour recruter et offrir des carrières aux jeunes, et à tous ceux qui souhaitent se reconvertir. C'est d'autant plus nécessaire depuis la crise Covid, qui a mis en lumière ces héros et héroïnes du quotidien.

Avec Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, nous sommes convaincues que cette campagne de sensibilisation et de recrutement aux métiers du grand âge contribuera à mettre en valeur ce secteur. On ne peut se satisfaire, aujourd'hui, qu'un emploi d'aide à domicile sur six soit vacant, malgré les efforts de communication des organisations professionnelles du secteur. Les besoins sont immenses, estimés à près de 350 000 recrutements d'aides-soignants et d'accompagnants éducatifs et sociaux d'ici 2025.

Or, il y a dans ces métiers la force d'une vocation, le goût des autres, de l'utilité économique et sociale, de la proximité dans les territoires. Ces métiers ont du sens tant ils participent à la lutte contre l'isolement de nos aînés pour leur permettre d'être pleinement citoyens, engagés et actifs dans la cité. Les métiers du grand âge et de l'autonomie sont pour vous, près de chez vous, engagez-vous.

Brigitte Bourguignon

Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités
et de la Santé, chargée de l'Autonomie



LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE

Mal connus et peu considérés, **les métiers du grand âge offrent pourtant de nombreuses opportunités, notamment pour toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans un métier porteur de sens, au cœur du lien intergénérationnel.** Nos aînés souhaitent aujourd'hui prendre une part active dans la vie citoyenne et doivent s'adapter aux nouvelles technologies. Les métiers du grand âge c'est aussi cela : développer ce lien entre les personnes âgées et la société civile et lutter ainsi contre l'isolement et l'exclusion de la vie sociale.

Ces métiers sont encore trop mal identifiés par le grand public, ainsi que les formations qui permettent d'y accéder. Professions médicales, paramédicales, d'accompagnement ou d'assistance, mais aussi de services support, comme l'hôtellerie-restauration, les métiers du grand âge sont pluriels et peuvent convenir à différents profils comme des jeunes en recherche de formation ou d'emploi ou bien à des personnes en reconversion professionnelle. Choisir un de ces métiers, c'est être au cœur de l'humain, se sentir utile socialement et contribuer à retisser le lien intergénérationnel. Découvrez ici quelques-uns des nombreux métiers du secteur.

Aide-Soignant (AS)



L'AS mène des missions de soins et d'accompagnement de la vie quotidienne.

Ils sont près de 155 000 agents et salariés en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et environ 23 000 agents et salariés en SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile)¹.

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Il est là pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Les missions quotidiennes de l'aide-soignant :

- accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
- contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

L'aide-soignant intervient dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales, notamment dans le cadre d'hospitalisations ou d'hébergements en structure. Il intervient aussi à domicile.

Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- évaluer l'état clinique et mettre en œuvre les soins adaptés à l'accompagnement de la personne et de son entourage en collaboration avec des professionnels de santé ;
- entretenir l'environnement direct de la personne et les matériels liés aux activités tenant compte du lieu et des situations d'intervention ;
- travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques.

Comment devenir aide-soignant ?²

Le diplôme d'État d'aide-soignant se prépare en 10 mois grâce à une formation payante, ouverte aux personnes de 17 ans minimum. Il n'y a pas de conditions de diplôme pour y accéder. La formation se fait par alternance entre des cours en institut et des stages cliniques. Ce diplôme peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience.

Salaires² : environ 1 840 € brut, soit 1 430 € net en début de carrière.

¹ Source : Estimations DGCS (issues de croisements de données DREES, tableau de bord CNSA)

² Source : DGCS

Infirmier Diplômé d'État (IDE)



L'IDE mène des missions de soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. On dénombre près de 40 000 infirmiers en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et 5 300 en SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile).³ Au sein des SSIAD, outre son rôle de référent de soins, l'infirmier organise et coordonne le travail des équipes soignantes.

L'infirmier prodigue des soins infirmiers soit en application du rôle autonome qui lui est dévolu, soit sur prescription médicale. Parmi les soins qui relèvent du rôle autonome de l'infirmier, on trouve ceux liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne. Dans ce cadre, l'infirmier a la compétence pour prendre toute initiative et accomplir tout soin qu'il juge nécessaire.

Il participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et de formation ou d'encadrement.

Les missions quotidiennes de l'infirmier diplômé d'État :

- mener un raisonnement et une démarche clinique d'infirmier ;
- évaluer l'état de santé de la personne âgée et analyser les situations de soins selon une approche holistique ;
- identifier, concevoir et conduire des projets de soins personnalisés ;
- planifier, organiser, prodiguer et évaluer des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé de la personne âgée.

Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers ;
- accompagner la personne âgée dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
- mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
- initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
- communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
- analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ;
- rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
- organiser et coordonner des interventions soignantes impliquant les aides-soignants et les accompagnants éducatifs et sociaux.

Comment devenir infirmier ?⁴

L'obtention du diplôme d'État valant grade licence est obligatoire pour exercer le métier. Les études se déroulent sur 3 ans au sein d'un institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Elles se répartissent en enseignements théoriques de 2 100 heures en institut et à l'université et de 2 100 heures d'apprentissage clinique en stage. Depuis 2019, l'inscription aux études d'infirmier se fait via la plateforme PARCOURSUP : l'étudiant doit formuler le vœu « formation en soins infirmiers » et des sous-vœux permettant de candidater pour les IFSI de son choix. Les aides-soignants conservent une voie d'accès spécifique au titre de la promotion professionnelle.

Salaires (après le Ségur de la Santé)⁴ : après 1 an de carrière, 2 026 € net mensuel. En fin de carrière, 3 398 € net mensuel.

³ Source : Estimation DGCS (issue de croisements de données DREES 2010, de l'enquête EHPA 2015 et du tableau de bord CNSA)
⁴ Source : DGOS

Accompagnant Éducatif et Social (AES)



L'AES mène des missions d'accompagnement de proximité. Ils sont environ 20 000 agents et salariés en EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile)⁵.

Il réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage des personnes, il les accompagne, tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne, que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent donc à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

Les missions quotidiennes de l'accompagnant éducatif et social :

- identifier le besoin de compensation qui peut exister et situer la personne dans le maintien et/ou le développement de son autonomie ;
- repérer les potentialités et favoriser l'autonomie de la personne ;
- identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte au moment opportun ;
- appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention ;
- soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement ;
- accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives.

Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne ;
- réaliser cet accompagnement dans le respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité ;
- accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle ;
- se positionner dans son contexte d'intervention ;
- travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Comment devenir accompagnant éducatif et social ?⁶

Il faut obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social qui est une certification de niveau 3 (niveau BEP-CAP). La formation se déroule sur une période de 10 à 24 mois.

L'admission à la formation se fait sur étude d'un dossier de candidature et entretien oral. Les personnes possédant certains diplômes peuvent bénéficier d'un accès prioritaire à la formation.

Salaires⁶ : environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.

⁵ Source : DGCS (issue de données DREES 2015)

⁶ Source : DGCS

Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)



L'AVS mène des missions d'accompagnement de proximité. Il réalise des interventions sociales visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés liées à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement en mettant en œuvre un accompagnement adapté à la situation de la personne. Il veille à la préservation ou la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Il intervient auprès des familles, des enfants, des personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, des personnes âgées, malades ou handicapées. L'auxiliaire de vie sociale intervient principalement au domicile de la personne. Il peut aussi être amené à intervenir en établissement d'hébergement des personnes âgées.

Les missions quotidiennes de l'auxiliaire de vie sociale :

- accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne : alimentation, hygiène, déplacement ;
- assurer l'entretien ménager du lieu de vie ;
- favoriser les activités et les relations familiales et sociales de la personne ;
- veiller au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans son espace privé.

Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- adapter son accompagnement en fonction des besoins et capacités de la personne ;
- accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle ;
- avoir une communication adaptée avec la personne et son entourage ;
- se positionner en tant que travailleur social et identifier son cadre d'intervention ;
- travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Comment devenir auxiliaire de vie sociale ?⁷

Il faut obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. En 2016, le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social s'est substitué au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale. Cependant, d'autres diplômes peuvent également permettre d'exercer ce métier.

- Après la 3^{ème}**
- CAP assistant technique en milieux familial et collectif
 - CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural
 - Mention complémentaire (MC) Aide à domicile
 - Titre professionnel d'assistant de vie aux familles

- Niveau bac**
- Bac pro services aux personnes et aux territoires
 - Bac pro accompagnement, soins et services à la personne

Salaires⁷ : environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.

⁷ Source : DGCS

Aide Médico-Psychologique (AMP)



L'AMP mène des missions d'accompagnement de proximité. Il réalise des activités d'aide dans la vie quotidienne auprès de personnes en situation de handicap ou dépendantes, quel que soit leur âge, la nature et l'origine du besoin d'aide. Il propose et met en place des activités sociales et d'éveil pour maintenir le lien social des personnes dont il s'occupe. L'AMP intervient au sein d'équipes pluriprofessionnelles. Selon les situations, il peut travailler sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. Il peut intervenir auprès de structures sociales ou médico-sociales mais aussi à domicile au sein de services de soins infirmiers et de services polyvalents d'aide à domicile.

Les missions quotidiennes de l'aide médico-psychologique :

- accompagner les personnes tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de vie sociale et de loisirs ;
- établir une relation attentive et sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs attentes ;
- aider dans les gestes de la vie quotidienne, notamment dans l'alimentation, l'élimination, l'hygiène et le déplacement ;
- participer au bien-être physique et psychologique de la personne ;
- prévenir la rupture et contribuer à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement et le maintien des acquis avec la stimulation des potentialités.

Les compétences à mobiliser pour exercer le métier :

- adapter son accompagnement en fonction de ses besoins et capacités ;
- accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle ;
- avoir une communication adaptée avec la personne et son entourage ;
- se positionner en tant que travailleur social et identifier son cadre d'intervention ;
- travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Comment devenir aide médico-psychologique ?⁸

Il faut obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. En 2016, le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social s'est substitué au diplôme d'État d'aide médico-psychologique.

Salaires⁸ : environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.

⁸ Source : DGCS

POUR EN SAVOIR PLUS

Tout au long de la campagne, les personnes qui souhaitent s'informer ou se former aux métiers du grand âge pourront appeler le **0 801 010 808** Service & appel gratuits du lundi au vendredi, de 8h à 17h, et se rendre sur le site web du ministère, rubrique « Métiers du grand âge » : solidarites-sante.gouv.fr/metiers-grand-age.



OUTILS D'INFORMATION À VOTRE DISPOSITION

Affiches



MÉTIERS DU GRAND ÂGE : ET SI C'ÉTAIT FAIT POUR VOUS ?

Auxiliaire de vie, infirmier, aide-soignant...
350 000 recrutements sont nécessaires
pour venir en aide aux aînés.

ENVIE DE VOUS DIRIGER VERS LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE ?

Appelez le **0 801 010 808** Service & appel gratuits du lundi au vendredi de
solidarites-sante.gouv.fr/metiers-grand-age

RÉALISÉ DANS LE RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES. CONTINUONS DE RESPECTER LES GESTES
CONTINUONS DE PORTER UN MASQUE PARTOUT OÙ IL EST RECOMMANDÉ PAR LES AUTORITÉS SCIENTIFIQUES.

Affiche A4



MÉTIERS DU GRAND ÂGE : ET SI C'ÉTAIT FAIT POUR VOUS ?

Auxiliaire de vie, infirmier, aide-soignant...
350 000 recrutements sont nécessaires
pour venir en aide aux aînés.

ENVIE DE VOUS DIRIGER VERS LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE ?

Appelez le **0 801 010 808** Service & appel gratuits du lundi au vendredi de 8h à 17h
solidarites-sante.gouv.fr/metiers-grand-age

RÉALISÉ DANS LE RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES. CONTINUONS DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES.
CONTINUONS DE PORTER UN MASQUE PARTOUT OÙ IL EST RECOMMANDÉ PAR LES AUTORITÉS SCIENTIFIQUES.

Affiche A3

Dépliant

FRANCE
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



MÉTIER DU GRAND ÂGE : ET SI C'ÉTAIT FAIT POUR VOUS ?

Auxiliaire de vie, infirmier, aide-soignant...

350 000 recrutements sont nécessaires
pour venir en aide aux aînés.

RÉALISÉ DANS LE RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES. CONTINUONS
DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES. CONTINUONS DE PORTER UN MASQUE
PARTOUT OÙ IL EST RECOMMANDÉ PAR LES AUTORITÉS SCIENTIFIQUES.

Dépliant A5

NOS AÎNÉS POUR LES A

Les métiers du grand âge sont nombreux. En France, on les retrouve dans les services à domicile, les établissements de soins, les associations... Avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes âgées augmente. Les besoins sont estimés à près de 350 000 recrutements d'ici 2025. Former aujourd'hui aux métiers du grand âge, c'est construire un projet de société tourné vers un avenir où le bien vieillir ne sera plus un vœu mais une réalité.

Parmi les nombreux métiers du grand âge, découvrez dans ce document des exemples de ces professions qui sont peut-être faites pour vous.

Aide-Soignant (AS)

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque.

Les missions quotidiennes de l'AS :

- accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
- contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Comment devenir aide-soignant ?¹

En obtenant le diplôme d'État d'aide-soignant : formation payante de 10 mois alternant entre cours en institut et stages cliniques. Formation ouverte à partir de 17 ans.

Salaires¹ : environ 1 840 € brut, soit 1 430 € net en début de carrière.

¹ Source : DGCS



Accompagnant Éducatif et Social (AES)

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés rencontrées pour permettre à la personne aidée d'être actrice de son projet de vie.

Les missions quotidiennes de l'AES :

- identifier le besoin de compensation qui peut exister et situer la personne dans le maintien et/ou le développement de son autonomie ;
- repérer les potentialités et favoriser l'autonomie de la personne ;
- identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte au moment opportun ;
- appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention ;
- soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement ;
- accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives.

Comment devenir accompagnant éducatif et social ?²

En obtenant le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social qui est une certification de niveau 3 (niveau BEP-CAP).

Salaires² : environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.



Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)

L'auxiliaire de vie sociale réalise des interventions sociales visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés liées à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement.

Les missions quotidiennes de l'AVS :

- accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne : alimentation, hygiène, déplacement ;
- assurer l'entretien ménager du lieu de vie ;
- favoriser les activités et les relations familiales et sociales de la personne ;
- veiller au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans son espace privé.

Comment devenir auxiliaire de vie sociale ?²

En obtenant le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social qui est une certification de niveau 3 (niveau BEP-CAP).

Salaires² : environ 1 800 € brut, soit 1 400 € net en début de carrière.

² Source : DGCS

Article court

Près de 350 000 recrutements nécessaires d'ici 2025 pour venir en aide aux aînés !

Avec le vieillissement de la population française, les métiers du grand âge font partie des secteurs les plus créateurs d'emplois.

Les besoins sont immenses, estimés à près de 350 000 recrutements d'aides-soignants, d'auxiliaires de vie sociale, d'accompagnants éducatifs et sociaux ou encore d'aides médico-psychologiques d'ici 2025. En France, ces métiers s'exercent dans plus de 10 000 établissements pour personnes âgées mais aussi dans plus de 11 000 sociétés de services à domicile.

Découvrez quelques-uns de ces métiers qui sont peut-être faits pour vous en appelant le **0 801 010 808** (numéro gratuit – Du lundi au vendredi de 8h à 17h) ou en vous rendant sur le site : solidarites-sante.gouv.fr/metiers-grand-age

Article long

Près de 350 000 recrutements nécessaires d'ici 2025 !

Et si les métiers du grand âge étaient faits pour vous ?

Les métiers du grand âge sont des métiers essentiels et des métiers d'avenir. Ils font partie des secteurs les plus créateurs d'emplois.

Les métiers du grand âge offrent de nombreuses opportunités, notamment pour toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans un métier porteur de sens, au cœur du lien intergénérationnel. Nos aînés souhaitent aujourd'hui prendre une part active dans la vie citoyenne et doivent s'adapter aux nouvelles technologies.

Professions médicales, paramédicales, d'accompagnement ou d'assistance, mais aussi de services support, comme l'hôtellerie-restauration, les métiers du grand âge sont pluriels et peuvent convenir à différents profils comme des jeunes en recherche de formation ou d'emploi ou bien des personnes en reconversion professionnelle. Choisir un de ces métiers, c'est être au cœur de l'humain, se sentir utile socialement et contribuer à retisser le lien intergénérationnel.

Les besoins sont immenses, estimés à près de 350 000 recrutements d'aides-soignants, d'auxiliaires de vie sociale, d'accompagnants éducatifs et sociaux ou encore d'aides médico-psychologiques d'ici 2025. En France, ces métiers s'exercent dans plus de 10 000 établissements pour personnes âgées mais aussi dans plus de 11 000 sociétés de services à domicile.

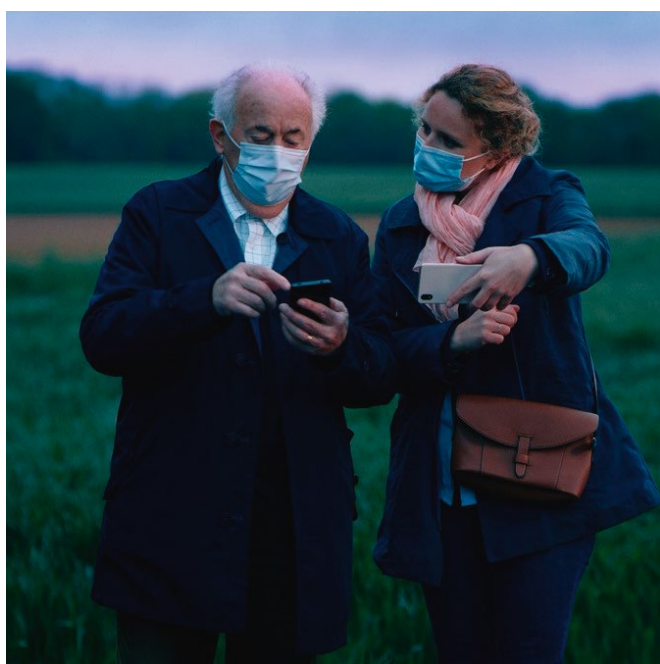
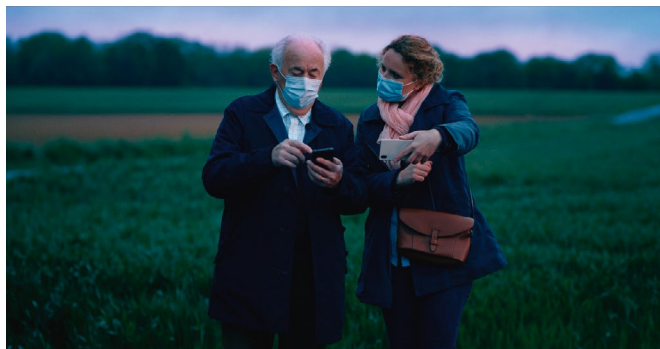
Le nombre de personnes en perte d'autonomie va croître dans les prochaines années et les métiers du grand âge vont être amenés à évoluer. Aujourd'hui, 85 % des Français⁹ souhaitent vieillir à leur domicile. Il nous faut donc proposer des métiers pour prévenir et accompagner la perte d'autonomie, en établissement et encore plus à domicile, car c'est ce que souhaite la majorité des Français.

Découvrez ces métiers qui sont peut-être faits pour vous en appelant le **0 801 010 808** (numéro gratuit – Du lundi au vendredi de 8h à 17h) et en vous rendant sur le site : solidarites-sante.gouv.fr/metiers-grand-age

Contenus pour les réseaux sociaux



Visuels de la campagne





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ministère chargé de l'Autonomie
Cabinet de Brigitte Bourguignon
01.40.56.63.74**

sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr

**Direction Générale de la
Cohésion Sociale
Nathalie Royer**

dgcs-com@social.gouv.fr